

Extrait des délibérations

du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Etude des sentiers de randonnée / Demande de conventionnement AFD

Séance du 28/05/2022

Délibération n° 45

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 14

Absents : 26

Votants : 17

- dont « pour » : 17

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 20 mai 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maarifa IBRAHIMA, à l'hôtel de ville de Ouangani le samedi 28 mai 2022 à 8 heures

Présents : ABDALLAH Oidhuati, ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU COLO Nassuhati, ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ALLAOUI Mohamed, AMBDI Youssouf, BOINA M'ZE Salim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maarifa, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zainaba, MOHAMED Bacar, RIDHOI Zainabou, YSSOUFFI Chaidati.

Absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ABDOU Mohamed, ABDOURAHAMANE Céline, ADAM Ahmed, ATTIBOU Zainati, BACAR SOILIH Inchat, BOINAHERY Ibrahim, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, ISSOUFFI Ramadani, MADI Fatima, MADI OUSSENI Mohamadi, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, MROIVILI MOILIM Amina, NOUDJOUR Madi Assani, RAMA Ahamed, SAID Mariame, SAID-SOUFFOU Soula, SIAKA Ahamada, SOUMAILI Mhamadi, YSSOUMAIL Ahamadi.

Représentés :

Monsieur Ibrahim Boinahery par Monsieur Mohamed Allaoui ; Madame Mariame Saïd par Monsieur Daoudou Chanrani ; Monsieur Noudjour Madi Assani par Monsieur Saïd Maarifa Ibrahim.

Secrétaire de séance : MOHAMED Zainaba.

Vu la volonté de la 3co de développer les itinéraires de randonnée pédestre et cycliste sur le territoire communautaire sur la base d'un maillage de sentiers identifiés et aménagés

Vu l'accord de principe de l'AFD d'accompagner la 3co dans cette démarche au titre du Fonds Outre-Mer qui vise à appuyer le renforcement des capacités des territoires ultramarins en assistance à maîtrise d'ouvrage et ingénierie technique pour la réalisation des projets structurants s'inscrivant dans la Trajectoire Outre-mer 5.0 du Ministère.



Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité,

- Sollicite auprès de l'AFD une subvention dans le cadre du Fonds Outre-Mer à hauteur de 59 275 € et adopte le plan de financement suivant de l'étude

Coût total du projet évalué à : 59 275€.

Part de la communauté de communes du Centre-Ouest : 0,00 € soit 0,00 %.

Part de l'AFD : 59 275 € soit 100,00 %.

- Mandate Monsieur le président pour signer tout acte en application de la présente délibération.

Fait et délibéré le 28/05/2022

Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre
Le président de la 3CO


M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest

Signé électroniquement par : Ibrahim SAID MAANRIFA
Date de Signature : 08/06/2022
Qualité : Signature de PDF Président